

INFO-PARENTS

Bulletin d'information à l'intention de tous les parents
des élèves de l'école au Cœur-du-Boisé



Novembre 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2	3	4	5	6
9	10	11 Conseil d'établissement 19h00	12 Journée pédagogique	13
16	17	18	19 Rencontres de parents individuelles	20 Journée pédagogique
23	24	25	26 Journée pédagogique	27
30				

INFO COVID

Bonjour,

Encore une fois, je suis fier de vous informer que l'ensemble du personnel et des élèves respectent bien les consignes en lien avec la COVID. C'est peut-être ce qui fera en sorte que nous serons épargnés à l'école au Cœur-du-Boisé???? Nous le souhaitons tous!!!

Plusieurs parents viennent reconduire ou chercher les enfants le matin et en fin de journée. Compte tenu qu'il n'est pas possible de respecter la distanciation de 2 mètres à ces heures d'affluence, **le port du masque pour tous les adultes est obligatoire, même dans le débarcadère.**

Rappel aux parents des élèves de 5^e et 6^e année

Votre enfant doit avoir une petite réserve de masques dans son sac à dos. Tous nos élèves du 3^e cycle doivent obligatoirement le porter lors des déplacements à l'intérieur de l'école. Nous leur demandons de le sortir et de l'installer dès qu'ils se mettent en rang à l'extérieur afin de contribuer à une entrée plus fluide dans l'école.

Merci de votre habituelle collaboration!

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est mercredi le 11 novembre, à 19h00, que les membres du Conseil d'établissement se réuniront pour une deuxième séance cette année. En raison des restrictions dues à la COVID, les rencontres se déroulent de façon virtuelle. Il devient difficile dans ces conditions d'accueillir les parents non-membres qui souhaiteraient y assister en tant que public. Cependant, si vous avez des questionnements quant à un sujet qui touche l'ensemble de l'école, vous êtes invités à me les communiquer une semaine avant la rencontre. Je me ferai un plaisir de les partager aux membres.

Les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux (lorsqu'approuvés par le CE) seront déposés sur le site de l'école.

MODIFICATION AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE : PREMIÈRE COMMUNICATION ET BULLETINS

Le 8 octobre dernier, le ministre nous annonçait qu'il avait procédé, par décret, à la modification du Régime pédagogique pour l'année 2020-2021. Voici le détail de ce que cela implique pour cette année :

PREMIÈRE COMMUNICATION

- Préscolaire : Remise en format papier par l'enseignante le vendredi 13 novembre.
- Primaire : Disponible sur le Portail-parents dans la semaine du 16 novembre.

BULLETINS

Le nombre de bulletins et les dates changeront. Les élèves n'auront que 2 bulletins plutôt que 3.

- Le premier bulletin au plus tard le 22 janvier.
- Le deuxième bulletin au plus tard le 10 juillet.

Les pondérations seront les suivantes :

- Le 1^{er} bulletin aura une valeur de 50% de l'année au résultat final.
- Le 2^e bulletin aura une valeur de 50% de l'année au résultat final.
- La valeur des épreuves ministérielles sera de 10%, intégrée au résultat final, pour les niveaux concernés.

La fréquence de consignation :

- Le premier bulletin formel et complet devra présenter des résultats pour chacune des matières et chacune des compétences.

PS : L'obligation de communiquer mensuellement avec les parents des élèves en difficulté (art. 29.2 du Régime pédagogique) demeure. Elle peut prendre les formes suivantes : Première communication, bulletin, communication écrite ou verbale et/ou rencontre.

PREMIÈRE RENCONTRE DE PARENTS

AVEC LA TITULAIRE

Pour les raisons que l'on connaît, la rencontre avec la titulaire de votre enfant se vivra de façon virtuelle. Vous recevrez un courriel de sa part contenant les informations nécessaires à la prise de rendez-vous. Les plages offertes sont les suivantes : soirée du 19 novembre, matinée du 20 novembre et dans certains cas, un autre moment dans la semaine. Chaque rencontre est individuelle et sera d'une durée d'environ quinze minutes.

AVEC LES SPÉCIALISTES OU ORTHOPÉDAGOGUES

Si vous souhaitez discuter avec un de ces enseignants, il suffit de leur écrire un courriel :

- Anglais : jessie.giquere-bertrand@cssmi.qc.ca
- Musique : jocelyne.goupil@cssmi.qc.ca
- Éducation physique : sonia.sorlini@cssmi.qc.ca ou nathalie.parent@cssmi.qc.ca
- Orthopédagogues : eve.boutet@cssmi.qc.ca ou alexandre.veilleux@cssmi.qc.ca

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Malheureusement, l'Hôpital Ste-Justine ne peut accepter les friandises que nos élèves partagent habituellement avec les enfants de l'hôpital suite à la collecte de l'Halloween. Cependant, la cause nous tenant toujours à cœur, une autre forme de partage, de réconfort et de soutien sera élaborée pour la période des Fêtes. À suivre...

HABILLEMENT

Puisque nous devons composer avec des températures parfois imprévisibles, veuillez-vous assurer que vos enfants soient habillés de façon adéquate (imperméable, manteau chaud, gants ou mitaines, tuque, bottes....)

Les élèves vont à l'extérieur à tous les jours aux récréations du matin (15 minutes) et de l'après-midi (15 minutes) ainsi qu'à l'heure du midi (45 minutes).

Nous privilégions toujours que les élèves puissent prendre l'air le plus souvent possible, c'est la raison pour laquelle nous sortons à l'extérieur, même lorsqu'il y a une petite bruine. Ils demeureront à l'intérieur seulement lors de pluie véritable ou de grands froids.

Nous avons besoin de votre collaboration afin que tous les vêtements soient bien identifiés. Chaque année, beaucoup de vêtements se retrouvent dans la boîte d'objets perdus et ne sont jamais réclamés.

Dès qu'il y aura une accumulation de neige, les bottes deviendront obligatoires. Actuellement, les élèves doivent avoir une paire de chaussures pour l'extérieur et une autre pour l'intérieur.



PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

La question du maintien ou non de la photographie scolaire en contexte de pandémie a été discutée lors du dernier Conseil d'établissement. La décision prise est positive, il y aura donc une séance de photographie scolaire. Le choix du photographe et le moment de l'année où elle sera effectuée seront déterminés à la prochaine rencontre, soit celle du 11 novembre.

Bijoux et cours d'éducation physique

Nous désirons vous rappeler qu'afin d'éviter des blessures, les élèves ne doivent porter aucun bijou lors des cours d'éducation physique. Madame Sonia et madame Nathalie les font enlever au début des cours.

Pour éviter la perte de ces bijoux, nous vous suggérons de les laisser à la maison les jours d'éducation physique.



Toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un beau mois de novembre !

Sylvie Ducharme

Sylvie Ducharme
Directrice

CSSMI

ÇA SE PASSE EN NOVEMBRE!

<http://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/chronique-cssmi-novembre-2020>